

Le DUERP, élaboration et mise en oeuvre



Durée de formation : **3 jours**

Public : **Dirigeant, gestionnaires, et toutes personnes en charge de la gestion des risques dans un service ou un établissement médicosocial**

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Etude de cas
- Exercices pratiques visant l'utilisation d'outils

Tarifs : Nous consulter

OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes étapes de l'analyse des risques en vue de la rédaction du document unique et du déclenchement d'un plan de prévention garantissant la maîtrise des risques
- Repérer les éléments constituant le risque
- Identifier les axes de progrès à accomplir en matière de qualité de vie au travail au sein d'un établissement ou d'une entreprise
- Proposer des actions susceptibles de renforcer la santé des salariés notamment en matière de risques psycho-sociaux

PROGRAMME

1- Le cadre législatif et réglementaire des Risques Psychosociaux (RPS)

- Les textes nationaux en matière de prévention des risques psychosociaux et l'obligation de sécurité de résultat en matière de RPS
- La responsabilité civile et pénale appliquée à la prévention des risques professionnels
- Les acteurs de la prévention au sein de l'établissement

2 - Evaluer les risques au poste de travail

- Organisation et méthodes d'analyse des risques
- Identification des dangers
- Estimation et hiérarchisation des risques

3 - La rédaction du document Unique (DU) et son actualisation

- Construire un plan d'actions
- Suivre l'efficacité des actions décidées, les indicateurs de la gestion de la santé et de la sécurité